

Objectif

Garantir la sécurité du personnel, de l'environnement et des installations en évitant toute libération accidentelle d'huiles, solvants, fluides de coupe, acides, bases, ou autres produits dangereux lors des opérations sur machines.

1. Identification et évaluation des risques

- Recenser toutes les matières dangereuses présentes dans l'atelier : huiles, solvants, fluides de coupe, acides, bases, peintures, vernis, etc.
- Évaluer les risques associés à chaque produit (inflammabilité, toxicité, corrosivité, réactivité, etc.) et leur mode d'utilisation (stockage, manipulation, maintenance, nettoyage).
- Documenter ces risques dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).

2. Préparation de l'intervention

- Lire la fiche de données de sécurité (FDS) de chaque produit concerné avant toute intervention.
- Vérifier l'état des machines et l'absence de fuites ou de déversements avant de commencer.
- Prévoir le matériel de rétention adapté (bacs, absorbants, kits anti-pollution) à proximité immédiate des zones à risque.
- Mettre à disposition des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés : gants en nitrile, lunettes ou visière, vêtements couvrants, protection respiratoire si nécessaire.

3. Mesures de prévention collective

- Installer des capots, carters ou systèmes de confinement sur les machines pour limiter la dispersion des huiles, aérosols ou vapeurs.
- Mettre en place une ventilation générale et/ou un captage à la source pour les zones utilisant des solvants ou générant des vapeurs toxiques.
- Utiliser des systèmes de transfert fermés (pompes, flexibles étanches) pour éviter le transvasement manuel des liquides dangereux.
- Stocker les produits dangereux dans des armoires ou locaux ventilés, fermés à clé, et étiquetés conformément à la réglementation.
- Limiter la quantité de produits dangereux présents sur le poste de travail au strict nécessaire.

4. Procédure d'intervention

- Avant toute intervention sur une machine contenant des matières dangereuses :
 - Arrêter la machine et sécuriser l'alimentation (énergie, fluides).
 - Vidanger, si possible, les circuits contenant des produits dangereux dans des récipients adaptés.
 - Nettoyer les surfaces souillées et vérifier l'absence de résidus.
- En cas de fuite ou de déversement accidentel :
 - Stopper immédiatement la source de la fuite.
 - Utiliser les kits d'absorption pour contenir et nettoyer le produit répandu.
 - Ventiler la zone si des vapeurs sont émises.
 - Évacuer les déchets souillés dans les filières appropriées (ne jamais jeter à l'égout ou à la poubelle classique).
- Signaler tout incident au responsable sécurité et consigner l'événement dans le registre prévu à cet effet.

5. Mesures d'hygiène et de formation

- Se laver les mains et les parties exposées après manipulation ou intervention, notamment avant les repas et les pauses.
- Former régulièrement le personnel aux risques chimiques, à l'utilisation des EPI et aux procédures d'urgence (fuites, incendies, premiers secours).
- Afficher les consignes de sécurité et d'intervention à proximité des zones à risque.

6. Suivi et amélioration continue

- Contrôler régulièrement l'efficacité des dispositifs de confinement, de ventilation et des EPI.
- Réaliser des audits internes et mettre à jour la procédure en fonction des retours d'expérience et de l'évolution de la réglementation.
- Maintenir à jour la liste des produits dangereux et les FDS.